



AVIS DE COURSE

REGATE DE LIGUE

24 SEPTEMBRE 2017

Lac de Cazaux

CERCLE DE VOILE DE CAZAUX LAC

Grade 5A

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à :

2.1.1 - tous les bateaux des Classes IND, Optimist, Open Bic, Laser R, Laser 4.7, Laser Standard, 29er, Moth à foil

2.1.2 - tous les bateaux en intersérie dériveurs

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

	Montant
Par Coureur	7€

Le montant des droits d'inscription sera intégralement reversé à l'Association "Aladin 33" pour l'aide aux enfants hospitalisés.

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription :

Le 24 Septembre de 9 à 11 heures

4.2 Jour de course

Date	Heure de mise à disposition	Classe(s)
24-09-2017	11h00	Toutes

[Tapez ici]

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées selon la prescription fédérale.

6. LES PARCOURS

Les parcours seront de type trapèze

7. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. CLASSEMENT

Une course devra être validée pour valider la compétition.

9. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10. PRIX

Des prix seront distribués à chaque vainqueur de chaque série

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

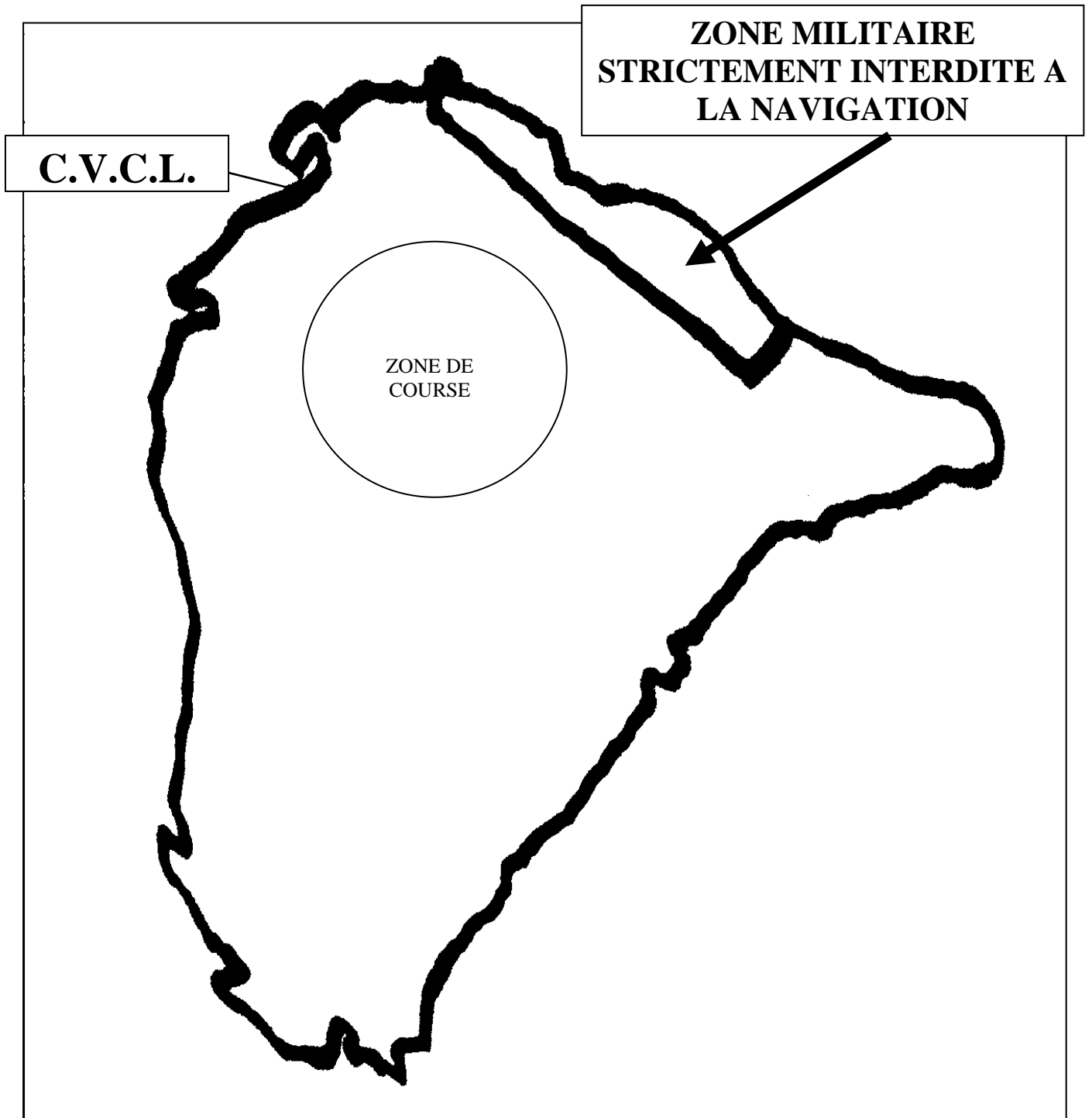
Jacques CHINOT

Tél 06 85 82 40 69

[Tapez ici]

[Tapez ici]

ANNEXE ZONE DE COURSE



[Tapez ici]